



Demande de Proposition: 100015219

---

## Modification 002 à la Demande de Proposition

Cette Demande de Proposition est modifiée, comme suit ;

### 1) À Partie 1 – Renseignements Généraux – Article 1.2 Sommaire

#### Supprimer:

L'entrepreneur doit fournir des services de saisie de données « sur demande ». Les travaux seront exécutés conformément aux exigences détaillées en matière de saisie de données, de même qu'aux modalités techniques (taux d'erreurs acceptable, normes de sécurité, délais d'exécution, données d'entrée et supports de données à conserver jusqu'à l'obtention de la permission de les détruire).

Il y a **trois (3)** types de documents :

- (1) Formulaires INS2106 – Relevé d'emploi (RE), RE séries E ou K<sup>1</sup> (appendice B de l'annexe A)
- (2) Formulaire INS2436 – Relevé d'emploi (RE) – Pêcheur indépendant, RE série Z (appendice C de l'annexe A)
- (3) Formulaire INS5097 – Demande de renseignements – Registre de paie (appendice G de l'annexe B)

Le fournisseur doit saisir les données provenant de 550 000 à 700 000 documents au cours de la première année; il se peut que ce nombre diminue au cours des années subséquentes.

Le nombre de documents peut varier en raison d'autres initiatives ou décisions du Ministère.

Ce besoin comporte des exigences relatives à la sécurité. Pour de plus amples renseignements, consulter la Partie 6, Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et autres exigences, et la Partie 7, Clauses du contrat subséquent. Pour de plus amples renseignements sur les enquêtes de sécurité sur le personnel et les organismes, les soumissionnaires devraient consulter le site Web du [Programme de sécurité des contrats](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html>).

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).



**Remplacer:**

L'entrepreneur doit fournir des services de saisie de données « sur demande ». Les travaux seront exécutés conformément aux exigences détaillées en matière de saisie de données, de même qu'aux modalités techniques (taux d'erreurs acceptable, normes de sécurité, délais d'exécution, données d'entrée et supports de données à conserver jusqu'à l'obtention de la permission de les détruire).

Il y a **trois (3)** types de documents :

- (1) Formulaire INS2106 – Relevé d'emploi (RE), RE séries E ou K<sup>2</sup> (appendice B de l'annexe B)
- (2) Formulaire INS2436 – Relevé d'emploi (RE) – Pêcheur indépendant, RE série Z (appendice C de l'annexe B)
- (3) Formulaire INS5097 – Demande de renseignements – Registre de paie (appendice G de l'annexe B)

Le fournisseur doit saisir les données provenant de 550 000 à **850 000** documents au cours de la première année; il se peut que ce nombre diminue au cours des années subséquentes.

Le nombre de documents peut varier en raison d'autres initiatives ou décisions du Ministère.

Ce besoin comporte des exigences relatives à la sécurité. Pour de plus amples renseignements, consulter la Partie 6, Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et autres exigences, et la Partie 7, Clauses du contrat subséquent. Pour de plus amples renseignements sur les enquêtes de sécurité sur le personnel et les organismes, les soumissionnaires devraient consulter le site Web du [Programme de sécurité des contrats](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html>).

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

**2) À Partie 4 – Procédures D'Évaluation Et Méthode De Sélection – Article 4.1.1.1 Critères Techniques Obligatoires**

**Supprimer:**

O2	Le soumissionnaire <b>doit</b> démontrer qu'il possède une expérience d'au moins trois ans dans la saisie de données de taille, d'envergure et de complexité similaires à celles décrites à l'annexe A acquise au cours des cinq dernières années.
----	--



	<p>Le soumissionnaire doit fournir une description de la prestation de services, et notamment les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nom du programme/de l'initiative/du projet</li><li>• Dates du client</li><li>• Dates du programme/de l'initiative/du projet (date de début, date de fin et durée)</li><li>• Nature et portée du programme/de l'initiative/du projet (type de données, types de formulaires, volumes mensuels/annuels moyens)</li><li>• Description du travail exécuté et des responsabilités pendant l'engagement.</li></ul>
--	--

**Remplacer:**

O2	<p>Le soumissionnaire <b>doit</b> démontrer qu'il possède une expérience d'au moins trois ans dans la saisie de données de taille, d'envergure et de complexité similaires à celles décrites à l'annexe <b>B</b> acquise au cours des cinq dernières années.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir une description de la prestation de services, et notamment les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nom du programme/de l'initiative/du projet</li><li>• Dates du client</li><li>• Dates du programme/de l'initiative/du projet (date de début, date de fin et durée)</li><li>• Nature et portée du programme/de l'initiative/du projet (type de données, types de formulaires, volumes mensuels/annuels moyens)</li><li>• Description du travail exécuté et des responsabilités pendant l'engagement.</li></ul>
----	---

**3) À l'annexe « B » Énoncé Des Travaux – Section 4 - Portée :**

**Supprimer:**

L'entrepreneur doit fournir des services de saisie de données « sur demande ». Les travaux seront exécutés conformément aux exigences détaillées en matière de saisie de données, de même qu'aux modalités techniques (taux d'erreurs acceptable, normes de sécurité, délais d'exécution, données d'entrée et supports de données à conserver jusqu'à l'obtention de la permission de les détruire).



Il y a **trois (3)** types de documents :

- (1) Formulaires INS2106 – Relevé d'emploi (RE), RE séries E ou K<sup>3</sup> (appendice B de l'annexe B)
- (2) Formulaire INS2436 – Relevé d'emploi (RE) – Pêcheur indépendant, RE série Z (appendice C de l'annexe B)
- (3) Formulaire INS5097 – Demande de renseignements – Registre de paie (appendice G de l'annexe B)

Le fournisseur doit saisir les données provenant de 550 000 à 700 000 documents au cours de la première année; il se peut que ce nombre diminue au cours des années subséquentes.

Le nombre de documents peut varier en raison d'autres initiatives ou décisions du Ministère.

### **Remplacer:**

L'entrepreneur doit fournir des services de saisie de données « sur demande ». Les travaux seront exécutés conformément aux exigences détaillées en matière de saisie de données, de même qu'aux modalités techniques (taux d'erreurs acceptable, normes de sécurité, délais d'exécution, données d'entrée et supports de données à conserver jusqu'à l'obtention de la permission de les détruire).

Il y a **trois (3)** types de documents :

- (1) Formulaires INS2106 – Relevé d'emploi (RE), RE séries E ou K<sup>4</sup> (appendice B de l'annexe B)
- (2) Formulaire INS2436 – Relevé d'emploi (RE) – Pêcheur indépendant, RE série Z (appendice C de l'annexe B)
- (3) Formulaire INS5097 – Demande de renseignements – Registre de paie (appendice G de l'annexe B)

Le fournisseur doit saisir les données provenant de 550 000 à **850 000** documents au cours de la première année; il se peut que ce nombre diminue au cours des années subséquentes.

Le nombre de documents peut varier en raison d'autres initiatives ou décisions du Ministère.

**Toutes les autres conditions et modalités demeurent inchangées.**